

Xior Student Housing fait l'acquisition d'un bâtiment de 82 unités à Leeuwarden

Valeur conventionnelle d'acquisition de 10,8 millions d'euros

Anvers, Belgique – 1 octobre 2018 – Xior Student Housing SA, la BE-REIT spécialisée dans le logement d'étudiants en Belgique et aux Pays-Bas, annonce l'acquisition d'un bâtiment composé de 82 logements indépendants à Leeuwarden. La valeur conventionnelle du bien immeuble s'élève à environ 10,8 millions d'euros. Cette acquisition s'est faite par le biais d'un rachat de 100 % des actions de la société immobilière concernée.



Acquisition de 82 logements indépendants à Leeuwarden

Xior annonce l'acquisition de 82 logements indépendants à Leeuwarden, dans la Tesselschadestraat. L'immeuble de bureaux récemment transformé est connu sous le nom « The Block » et est parfaitement équipé : système de fermeture numérique, connexion Internet à haut débit et télévision numérique, système de caméras, etc. Les étudiants peuvent en outre faire usage d'un débarras intérieur et d'espaces communs, dont une remise à vélos et une buanderie. L'immeuble comprend également un espace commercial qui est loué à long terme.

Le complexe est situé à proximité du centre, bien desservi par les autoroutes et facilement accessible en transports en commun. La Gare Centrale et le centre animé de Leeuwarden, capitale européenne de la culture en 2018, se trouvent à quelques pas de The Block. Les différents établissements d'enseignement de Leeuwarden sont également facilement accessibles à vélo. Leeuwarden dispose de plusieurs écoles supérieures et universités qui offrent des dizaines de formations professionnelles supérieures et de cours universitaires (campus de l'Université de Twente, de l'Université de Groningen, de la Wageningen University & Research et de diverses écoles supérieures). Avec environ 20 000 étudiants, dont beaucoup n'habitent plus chez leurs parents, cette ville offre un immense potentiel, dans une région où la demande de chambres d'étudiants est forte. Xior peut également associer la gestion de Leeuwarden à celle de Groningen pour générer des économies d'échelle supplémentaires.

L'acquisition de ce complexe s'est faite par le biais d'un rachat de 100 % des actions de la société immobilière concernée. Le prix des actions de la société immobilière est basé sur une valeur conventionnelle de l'immeuble, laquelle a été fixée à environ 10,8 millions d'euros et la transaction a un rendement initial attendu d'environ 6,3%. Le cédant constitue une garantie locative jusqu'à la fin 2018.

Pour plus d'informations sur cette transaction, vous pouvez prendre contact avec :

Xior Student Housing SA
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers
www.xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snauwaert, CFO
Arne Hermans, CIO
info@xior.be
T +32 3 257 04 89

Xior Investor Relations
Sandra Aznar
Head of Investor Relations
ir@xior.be
T +32 3 257 04 89

Pour plus d'informations sur la location des chambres d'étudiants, vous pouvez contacter :

Xior Student Housing – Leeuwarden
T +31 88 6000 186 | E leeuwarden@xior.nl

À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing SA est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privatifs. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 30 juin 2018, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'une valeur d'environ 612 millions d'euros. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing SA, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

Disclaimer

Le présent communiqué de presse contient des informations, des prévisions, des affirmations, des opinions et des estimations à caractère prospectif préparées par Xior en relation avec les attentes actuelles concernant les performances futures de Xior et du marché sur lequel la société opère (les « déclarations prospectives »). De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques, incertitudes et hypothèses, d'ordre général et spécifique, qui bien que semblant raisonnables au moment de leur formulation, peuvent ou non se révéler correctes. Il existe un risque que les déclarations prospectives ne se vérifient pas. Certains événements sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs qui échappent au contrôle de Xior. De plus, ces déclarations prospectives sont valables uniquement à la date de publication du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou les activités passées ne préjugent pas de l'évolution ultérieure desdites tendances ou activités. Ni Xior, ni ses représentants, agents ou conseillers ne garantissent que les hypothèses qui sous-tendent ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs et aucun d'eux ne déclare, garantit ou prédit que les résultats anticipés dans lesdites déclarations prospectives seront effectivement réalisés. En conséquence, les bénéfices, la situation financière, les performances ou les résultats effectifs de Xior peuvent se révéler significativement différents des prévisions présentées à cet égard de manière explicite ou implicite dans les présentes déclarations prospectives. Sauf si requis par la réglementation en vigueur, Xior décline expressément toute obligation ou garantie d'actualiser ou de réviser publiquement les déclarations prospectives.